

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

itions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Matricule : 4151

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BOLKDOUR Brahim

Date de naissance :

01/01/1949

Adresse :

CASA

Tél. : 06 63 471 851

Total des frais engagés : 2356,10 Dhs

Autorisation CNPD N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ALAMI M
Professeur en Cardiologie
164, Bd. Ghandi - Casablanca
tél. 05 22 39 01 12/06 61 15 78 05

Date de consultation :

03 SEP. 2021

Nom et prénom du malade : BOLKDOUR BRAHIM

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTA - Anges

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

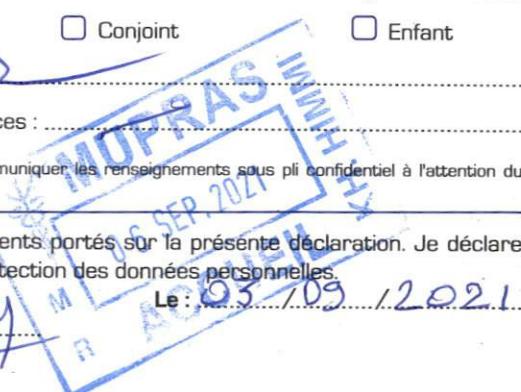
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 03/09/2021

Signature de l'adhérent(e) : Boulkhour



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Relèvement des Actes
03 SEP 2011	CS cardia		04 300	Dr. ALAMI Professeur en Cardiologie 264, Bd. Ghardi - Casablanca Tél. 05 22 39 01 12/06 61 15 78 86

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie des Cygnes Mme. LAHINCHI SAMIA 266, Boulevard de l'Oasis Tél. 05 22 95 85 17 - Casablanca	03-9-2011	2056,10

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

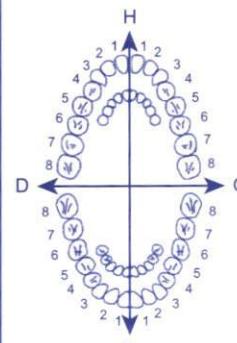
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

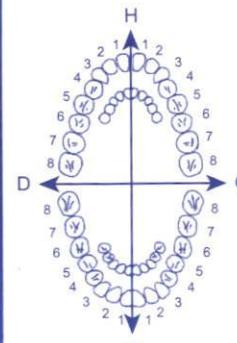
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS				
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
CŒFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				



O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		



[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

Dr Alami Mohamed
Professeur en Cardiologie
264 Bd Ghandi.
Residence Jawhara
Casablanca 20200

ORDONNANCE

03/09/2021

BOUKDOUR BRAHIM

152,50x3

DILATREND 25

1/2cp a 8h



1/2cp a 20h

20,50x3

TRIATED 10

1cp /J



175,40x3

CRESTOR 10

1cp /J



30,50x3

KARDEGIC 75 1 sachet a 12H



82,10x4

INEXIUM 20

1cp /J



2056,10

Dr. ALAMI M
Professeur en Cardiologie
264, Bd. Ghandi - Casablanca
Tél. 05 22 39012 06 61 15 78 06

3
MM

Pharmacie des Cygnes
Mme. LAKRICH SAMIA
256, Boulevard de l'Oasis
Tél.: 05 22 98 85 17 - Casablanca



BOTTU SA
PPV : 152 DH 50



BOTTU SA
PPV : 152 DH 50



BOTTU SA
PPV : 152 DH 50

207,00

207,00

207,00



Maphar
Bd Alkimia N° 6, QL.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 185,70 DH



Maphar
Bd Alkimia N° 6, QL.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 185,70 DH



Maphar
Bd Alkimia N° 6, QL.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 185,70 DH



KARDEGIC 75MG
SACHETS B30
P.P.V : 30DH70
PER : 12/2022



KARDEGIC 75MG
SACHETS B30
P.P.V : 30DH70
LOT : 21E003
PER : 12/2022



KARDEGIC 75MG
SACHETS B30
P.P.V : 30DH70
LOT : 21E004
PER : 10/2022



SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair brou al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM
20 mg
Boite 14
64015DMP/21NRO P.P.V: 82,10 DH
6 118001 020591

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair brou al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM
20 mg
Boite 14
64015DMP/21NRO P.P.V: 82,10 DH
6 118001 020591

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair brou al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM
20 mg
Boite 14
64015DMP/21NRO P.P.V: 82,10 DH
6 118001 020591

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair brou al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM
20 mg
Boite 14
64015DMP/21NRO P.P.V: 82,10 DH
6 118001 020591

Docteur Mohamed Alami

Professeur Agrégé en Cardiologie

Spécialiste des Maladies

Du Cœur et des Vaisseaux

PATENTE : 34822560

FACTURE A561/21

Mr BOUKDOUR BRAHIM

03.09.2021

- CONSULTATION CARDIO +ECG	300 DHS
----------------------------	---------

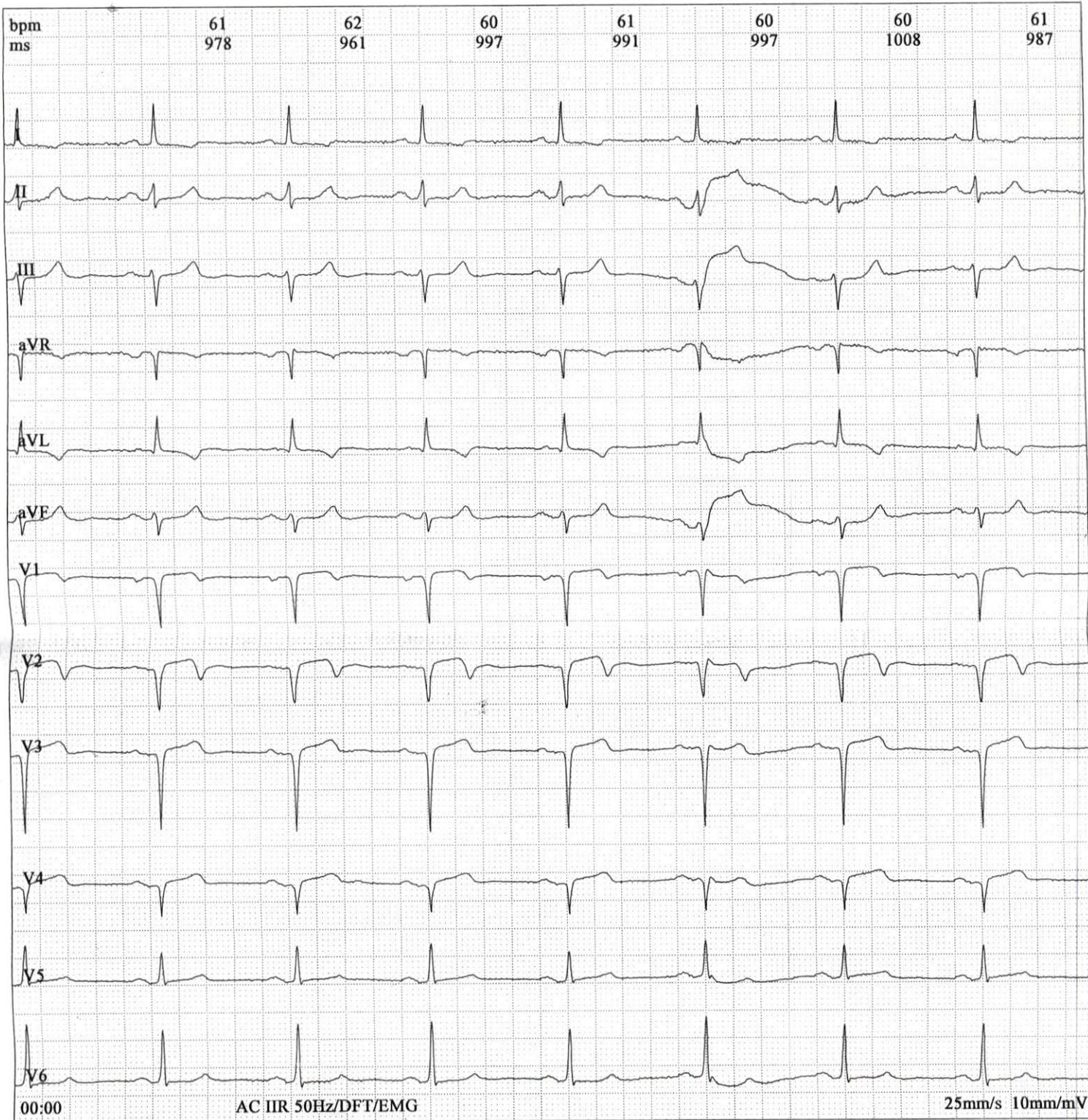
ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE : TROIS CENT
DIRHAMS.

Dr. ALAMI M
Professeur en Cardiologie
264, Bd. Ghandi - Casablanca
Tél. 05 22 36 01 50 06 61 15 78 06

Pr ALAMI Mohamed (S1)

ECG

Nom : BOUKDOUR BI Sex : Male Age : 72Y Clinique N : Section :
 SN : 0013248 Case No. : Lit No. : Date : 03/09/2021 11:36:42



Fréquence:	1000Hz	PR Interval:	171 ms	Prompt:
Temps d'écha	11s	QT Interval:	400 ms	
HR:	61bpm	QTc Interval:	402 ms	
P Interval:	113ms	P Axis:	57.10°Cb	
QRS Interval:	84 ms	QRS Axis:	-10.80°Cb	
T Interval:	162 ms	T Axis:	93.20°Cb	

Dr. ALAMI M
 Professeur en Cardiologie
 264, Bd. Ghandi - Casablanca
 tél. 05 22 39 01 12/05 61 15 78 06

Signature Medecin :